

Cursus théâtre

Sommaire

Préambule	3
Professeurs	4
Règlement des études	5
Projet pédagogique	5
Cycle d'enseignement initial (CEI)	6
Cycle à orientation amateur (COA)	7
Concours d'entrée.....	7
Première année	7
Deuxième année.....	7
Cycle à orientation professionnelle (COP)	9
Concours d'entrée.....	9
1 ^{re} année de COP : 27h de cours hebdomadaires	9
2 ^e année de COP : 27h de cours hebdomadaires	10
Cycle de préparation à l'enseignement supérieur	11
Conditions d'admission.....	11
Concours d'entrée.....	11
Contenu des études.....	11
Évaluations.....	12

Préambule

Le département «Théâtre» du Conservatoire de Strasbourg propose un cursus structuré en quatre cycles :

- un cycle d'enseignement initial (CEI) pour les élèves âgé.e.s de 17 à 21 ans (1^{er} cycle probatoire) ;
- un cycle à orientation amateur (COA) pour les élèves âgé.e.s de 18 à 23 ans, qui, après avoir effectué le cycle d'enseignement initial, souhaitent approfondir différents domaines du jeu théâtral ;
- un cycle à orientation professionnelle (COP) pour les élèves âgé.e.s de 18 à 25 ans n'étant plus au lycée, ayant déjà amorcé une formation dans l'art du jeu dramatique et envisageant une orientation professionnelle dans ce domaine ;
- un cycle de préparation à l'enseignement supérieur (âge limite : 25 ans).

Professeurs

Olivier Achard	théâtre contemporain
Boutros El Amari	clown et masques
Valérie Blanchon	théâtre classique
Chantale Chazée	danse
Sylvain Boruel	danse
Denis Dercourt	cinéma
Silvana Torto	chant lyrique

Le département théâtre est coordonné par Olivier Achard.

Règlement des études

Tous les cours sont obligatoires et requièrent assiduité et régularité. Les élèves doivent fournir un travail personnel en dehors des heures de cours.

À la fin de chaque trimestre, l'équipe pédagogique procède à une évaluation. Elle peut à tout moment mettre fin à la scolarité pour cause de manquement aux règles d'assiduité, de fonctionnement ou de travail insuffisant. En fin d'année, à l'occasion d'un conseil d'évaluation, l'équipe pédagogique décide le passage en année supérieure. Seuls le CET (Certificat d'études théâtrales) et le DET (Diplôme d'études théâtrales) se déroulent en public et sont jugés par un jury extérieur.

Les élèves s'engagent à ne participer à aucun spectacle amateur ou professionnel sans y avoir été expressément autorisés par le responsable des études.

Projet pédagogique

Les objectifs du cursus :

- travail sur le texte et le répertoire dramatique en veillant à explorer toutes les écritures, des plus anciennes aux plus contemporaines, en les interrogeant et en cherchant à les mettre en perspective ;
- ouverture sur la pratique du théâtre musical et sur la pratique du cinéma ;
- possibilité de travailler en transversalité avec les autres disciplines du Conservatoire : musique et danse ;
- rencontres avec des équipes artistiques et des metteur.se.s en scène.

Ce cursus prend appui sur un réseau de partenaires institutionnels et associatifs (théâtres, compagnies...) afin d'être au plus près de la réalité professionnelle.

Cycle d'enseignement initial (CEI)

4 heures hebdomadaires

Ce cycle est ouvert aux stagiaires de 17 à 21 ans dans la limite des places disponibles.

- Sélection sur dossier : il n'y a pas de concours d'entrée.
- Dossier à fournir : CV et lettre de motivation
- Les cours sont ouverts sur inscription (date limite : consulter le dossier d'inscription, disponible à partir du mois de mars sur le site internet du Conservatoire).
- Les cours commencent fin septembre ou début octobre.
- Les cours sont obligatoires : toute absence non motivée peut entraîner l'exclusion.

Durée

Une année, éventuellement renouvelable selon avis de l'équipe pédagogique.

Contenu

Les élèves sont réparti.e.s en deux groupes. Chaque groupe bénéficie d'une formation différente à chaque semestre. Un semestre est consacré au travail d'improvisation et au travail corporel, l'autre semestre à une approche du jeu contemporain.

Évaluation

Une évaluation est faite à la fin de chaque trimestre.

On calcule la moyenne des deux notes pour obtenir la note de contrôle continu.

Un arrêt des études peut être prononcé à tout moment sur avis unanime de l'équipe pédagogique.

À la fin de l'année, les professeurs peuvent encourager les étudiant.e.s à se présenter au concours d'entrée en COA ou leur proposer, le cas échéant, de refaire une année.

Cycle à orientation amateur (COA)

14 à 18 heures hebdomadaires
2 à 3 ans

Les candidat.e.s, âgé.e.s de 18 à 23 ans, sont admis.e.s uniquement sur concours.

Concours d'entrée

Les candidat.e.s ont adressé au Conservatoire un curriculum vitae et une lettre de motivation. Ils.Elles présentent devant un jury, composé de l'équipe pédagogique et d'une personne extérieure, une scène apprise par cœur d'une durée de 5 minutes. Ils.Elles peuvent être interrompu.e.s lorsque le jury s'estime suffisamment éclairé. Après lecture de la lettre de motivation et délibération, le jury peut demander à avoir un entretien avec le.la candidat.e. Il se prononce ensuite sur l'admission.

Première année

Contenu des études (14h hebdomadaires)

La première année de COA est consacrée à l'acquisition des fondamentaux.

Les élèves bénéficient des cours suivants :

- *théâtre classique et diction ;*
- *clown et improvisation ;*
- *théâtre contemporain.*

Évaluation

Une évaluation commentée est délivrée à la fin de chaque semestre.

En fin d'année, l'équipe pédagogique autorise ou non l'élève à entrer en 2^e année de COA afin de préparer le Certificat d'études théâtrales.

Elle peut aussi mettre fin aux études, à tout moment de l'année scolaire, en cas d'absence aux cours, de travail insuffisant, de comportement irrespectueux, de retards répétés.

Deuxième année

Contenu des études (18h hebdomadaires)

Les élèves bénéficient de cours réguliers, comme suit :

- *théâtre classique ;*
- *théâtre contemporain ;*
- *masques, clown, improvisation.*

Évaluation

Une évaluation commentée est délivrée à la fin de chaque trimestre.

À la fin de la deuxième année du COA, les élèves sont autorisé.e.s, sur avis du conseil pédagogique, à présenter le CET (Certificat d'études théâtrales) ou à redoubler cette deuxième année. Cet examen consiste à présenter devant le jury deux scènes de 5 minutes environ chacune (une classique et une moderne ou contemporaine).

Après cette épreuve, le jury délibère en tenant compte des notes du contrôle continu et décerne ou non le Certificat d'études théâtrales. Il peut aussi autoriser le redoublement.

Cycle à orientation professionnelle

(COP)

2 ans

Le COP est destiné aux élèves de 18 à 25 ans, non lycéen.ne.s, ayant déjà amorcé une formation à l'art du jeu dramatique et envisageant une orientation professionnelle dans ce domaine.

Concours d'entrée

- **admissibilité** : présélection sur dossier (CV et lettre de motivation)
- **admission** : les candidat.e.s présentent devant un jury composé de l'équipe pédagogique et de la direction du Conservatoire, deux scènes de 5 minutes chacune dont l'une est tirée du répertoire contemporain de 1980 à aujourd'hui et l'autre du répertoire d'avant 1980. Sur les deux scènes présentées, un seul monologue est accepté. Les candidat.e.s peuvent être interrompu.e.s lorsque le jury s'estime suffisamment éclairé.
- **entretien** : ces épreuves seront suivies d'un entretien entre le.la candidat.e et les membres du jury.

1^{re} année de COP : 27h de cours hebdomadaires

Contenu des études

- *théâtre contemporain*
- *théâtre classique*
- *masque et clown*
- *jeu devant la caméra*
- *écriture, réalisation et montage de courts-métrages*
- *chant*
- *danse*

Les différents projets sont présentés dans le cadre de la saison de spectacles du Conservatoire.

Évaluation

En fin d'année, l'équipe pédagogique autorise ou non l'élève à entrer en 2^e année de COP afin de préparer le Diplôme d'études théâtrales. Elle peut aussi mettre fin aux études, à tout moment de l'année l'année scolaire, en cas d'absence aux cours, de travail insuffisant, de comportement irrespectueux, de retards répétés.

2^e année de COP : 27h de cours hebdomadaires

- *théâtre contemporain*
- *théâtre classique*
- *masque et clown*
- *jeu devant la caméra*
- *écriture, réalisation et montage de courts-métrages*
- *chant*
- *danse*



- *préparation aux concours des grandes écoles*
- *réalisation d'un film de 5'*
- *écriture de plateau à partir d'une grande œuvre étrangère*

- **Master classes et stage :**
 - au cours de l'année, une ou plusieurs personnalités du monde du spectacle viendront donner des master classes ;
 - une année sur deux, au Taps (Théâtre actuel et populaire de Strasbourg) les élèves participent à un stage dans des conditions professionnelles, sous la conduite d'Olivier Chapelet, metteur en scène et directeur de la structure.
- **Préparation aux concours :**

Pendant cette 2^e année de COP, les élèves sont suivi.e.s par leurs professeur.e.s pour la préparation aux concours d'entrée des grandes écoles.

Diplôme d'études théâtrales

Le DET se prépare pendant l'année sous la direction des professeur.e.s.

L'élève présente devant le jury :

1. un parcours de rôles de 20 minutes maximum ;
2. une scène courte avec masque de la *commedia dell'arte* ;
3. un film écrit, joué et réalisé par lui.elle-même.

À l'issue de ces épreuves, le jury décerne ou non le DET.

Cycle de préparation à l'enseignement supérieur

1 an

À travers ce cursus, nous permettrons aux étudiant.e.s de se préparer dans un cadre privilégié et des conditions optimales aux concours des écoles nationales et internationales francophones d'art dramatique.

Nous les encouragerons à consolider leur culture théâtrale et artistique, à travailler de manière autonome et à développer leurs singularités d'artistes et d'interprètes.

Cela représente plus de 600 heures, réparties en cours hebdomadaires, stages, rencontres avec des personnalités du monde culturel.

Conditions d'admission

- Âge limite : 25 ans
- Entrée sur concours uniquement, pour les étudiant.e.s ayant obtenu un diplôme d'études théâtrales (DET) dans un conservatoire à rayonnement régional en France, ou l'équivalent pour les élèves étranger.ère.s de langue française ou maîtrisant suffisamment le français.
- Dossier à fournir : CV, lettre de motivation, copie du DET ou équivalent
- Le concours d'entrée au cycle CPES se déroule début octobre.

Concours d'entrée

Il est demandé aux candidat.e.s de présenter

- une scène du répertoire contemporain ou classique d'une durée de 5 minutes ;

ET

- un parcours libre d'une durée de 3 minutes, à savoir une proposition scénique de forme libre pouvant mobiliser différentes disciplines à partir d'un texte (œuvre théâtrale, marionnettes, interview parue dans la presse écrite, poèmes, séquence d'un scénario, textes personnels).

Ces épreuves seront suivies d'un entretien entre le.la candidat.e et les membres du jury.

Contenu des études

Les élèves admis.es devront suivre 22 heures de cours hebdomadaires obligatoires de début novembre (après les vacances de la Toussaint) jusqu'au 31 mai.

Cours

Ils seront répartis comme suit :

- 12 heures : jeu (professeurs : Valérie Blanchon et Olivier Achard)
- 4 heures : travail du masque (professeur : Boutros El Amari)
- 2 heures : danse (professeur.e.s : Chantale Chazée et Sylvain Boruel)
- 2 heures : chant (professeure : Silvana Torto, ou un professeur de chant jazz)
- 2 heures sous forme d'atelier d'écriture scénaristique (professeur : Denis Dercourt).

Stages, master classes, unités d'enseignement

De novembre à mai, différents stages seront organisés par un.e des professeur.e.s du département théâtre.

Durant la période de stage, tous les autres cours seront maintenus, excepté ceux du.de la professeur.e en charge du stage.

Exemples de thématiques abordées :

- Le théâtre élisabéthain par Valérie Blanchon.
- Trouver son clown en musique par Boutros El Amari.
- Réalisation d'un court-métrage (écriture, tournage, montage) avec Denis Dercourt.
- Écriture de plateau à partir d'une œuvre du répertoire théâtral ou littéraire avec Olivier Achard.

Participation aux différentes master classes proposées aux étudiant.e.s en COP.

Les étudiant.e.s pourront également solliciter des U.E. supplémentaires dans l'ensemble des cours proposés au Conservatoire, selon les places disponibles, et enrichir ainsi leur pratique artistique.

Rencontres

Nous proposerons aussi des rencontres et échanges avec des artistes de la scène culturelle, programmé.e.s au TNS, au TAPS, au TJP, au Maillon, ou Point d'Eau, partenaires privilégiés du Département théâtre du Conservatoire de Strasbourg.

Aide à la professionnalisation

Il sera également proposé aux étudiant.e.s d'apprendre à élaborer un dossier (CV, candidature, aide au projet, demande de subventions, etc.).

Évaluations

- Des évaluations seront effectuées à la fin de chaque trimestre.
- Dès la préparation au premier concours d'une école nationale, un examen blanc sera tenu et se répétera toutes les 5 à 6 semaines devant les trois professeur.e.s référent.e.s. Ainsi les étudiant.e.s seront mis.e.s en situation de concours.

À noter : Il pourra être mis fin aux études d'un.e élève à tout moment du cursus dont la motivation et le travail n'auront pas été jugés suffisants par l'équipe pédagogique et l'équipe de direction.

